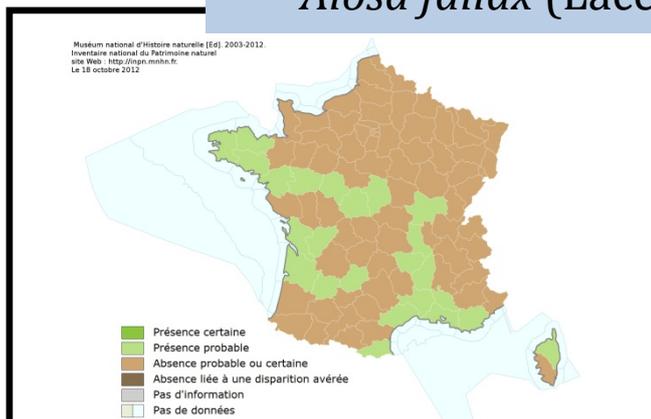


L'Alose feinte

Alosa fallax (Lacépède, 1803)



Hans Hillewaert
CC-BY-SA-3.0

REGLEMENTATION

Directive Habitat, faune, flore



Protection nationale



Annexe II	Annexe IV	Annexe V	Article 1
☒		☒	☒

+ Arrêté du 23 avril 2008 (décret « frayères »)

Vulnérable sur la Liste rouge France (2009)

Note sur la réglementation :

L'arrêté interministériel relatif aux *poissons* porte sur les œufs, et les « milieux particuliers », notamment les lieux de reproduction de l'espèce. La protection porte donc sur les éléments structurels et les ressources nécessaires à l'accomplissement du cycle biologique, et sur le maintien des caractéristiques physico-chimiques de l'habitat.

Informations complémentaires sur INPN 
http://inpn.mnhn.fr/isb/espece/cd_nom/66996

Habitats fréquentés

L'Alose feinte fréquente les eaux marines littorales pour effectuer sa croissance, et migre vers les eaux douces à substrat caillouteux pour sa reproduction. Elle peut également se reproduire en estuaire.

Principaux habitats aquatiques associés

Typologie EUNIS	Code EUNIS	Code CORINE
Cours d'eau permanents, non soumis aux marées, à l'écoulement turbulent et rapide	C2.2	24.1
Cours d'eau permanents non soumis aux marées, à débit régulier	C2.3	24.1
Fleuves et rivières soumis à marées en amont de l'estuaire	C2.4	13.1
Estuaires	X01	13.2

Utilisation des écosystèmes aquatiques au cours du cycle biologique

Reproduction et développement larvaire	Repos	Alimentation (adultes)
X	X	X

Légende : x = obligatoire ; (-) = occasionnel ; ' = non

Aire de déplacement des noyaux de population

Domaine vital : l'Alose feinte vit en mer dans la zone côtière sur des fonds de moins de 20 m. Chez cette espèce migratrice anadrome les adultes se reproduisent dans les parties aval des fleuves mais également dans les estuaires. Elle peut également se reproduire à plus de 250 km de la mer.

Déplacements : les populations se montrent assez fidèles à leurs sites de fraie. Contrairement à la grande alose, la plupart des géniteurs survit et retourne à la mer à l'issue de la reproduction. Ils peuvent se reproduire plusieurs fois au cours de leur cycle de vie.

Obstacles : ouvrages modifiant la ligne d'eau, empêchant la circulation des individus et l'accès aux zones de fraie (seuils, canalisations, prise d'eau, grilles, barrages, rampes, écluses, ...). La remontée des rivières nécessite que les passes à poissons soient adaptées à l'espèce qui a des capacités natatoires différentes et des capacités de saut beaucoup moins performantes que les saumons.

Éléments physico-chimiques et biologiques importants

La température de l'eau est un paramètre déterminant pour l'activité de migration (pas de migration en dessous de 10°C). Elle joue également un rôle important dans le déroulement de la reproduction (température supérieure à 15°C, de préférence comprises entre 18 et 22°C). Outre le substrat grossier (granulométrie entre 20 et 200 mm), les zones de frai peuvent être caractérisées par la profondeur (entre 1,5 m et 3 m, mais pouvant dépasser 4 m dans les estuaires). Enfin le courant y est relativement rapide en début de reproduction (supérieur à 1 m/s). Comme pour la Grande Alose, la largeur du cours d'eau n'est plus une caractéristique des zones de reproduction.

Aire de repos

Après l'éclosion, les larves se développent à proximité immédiate de la zone de frai, sur le fond entre les cailloux, avant de rejoindre les zones calmes des berges. En mer, les adultes vivent en banc sur le plateau continental en eaux peu profondes.

Alimentation

En eau douce, les alosons se nourrissent de larves d'insectes aquatiques. Sur le plateau continental marin, les adultes sont piscivores mais se nourrissent également de zooplancton. Les aloses ne se nourrissent pas pendant leur migration de reproduction.

Site de reproduction

Pour la reproduction, les Aloses feintes fraient en eau douce, sur un substrat grossier de cailloux et galets, dans un courant rapide et une qualité d'eau convenable. La frayère est généralement délimitée en amont par un profond et en aval par une zone peu profonde à courant rapide. Le substrat de ces frayères est caractérisé par une sous couche tassée de granulats de taille variable surmontée d'une couche de substrats plus grossiers.

Phénologie et périodes de sensibilité

	JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUI	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Aire de repos	jour											
Alimentation	jour											
Reproduction			montaison		reproduction	dévalaison						

Activité et détectabilité

Les activités de migration et de reproduction sont fortement dépendantes de la température de l'eau (arrêt respectivement à 10 et 15°C). L'activité de ponte se déroule de nuit, et se caractérise par un phénomène sonore appelé « bull », qui permet la détection des frayères et l'évaluation du nombre de géniteurs.

Autres espèces protégées fréquentant des habitats similaires

Alose vraie, *Alosa alosa* (Linnaeus, 1758) : http://inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/66967

L'Alose vraie est de plus grande taille que l'Alose feinte. Elle s'en différencie par un peigne branchial très serré une disposition irrégulière des écailles sur la ligne longitudinale comparée à celle régulière chez l'Alose feinte.

Moyens à mettre en œuvre pour limiter l'incidence des activités/projets

Certaines des activités listées sont réglementairement interdites dès lors que l'espèce est présente puisqu'elles constituent un acte de destruction de son habitat.

Type de recommandations / Type d'activités	Programmation des travaux	Techniques à privilégier	Aménagements recommandés	Autres recommandations
Toutes activités	Pas de travaux sur les sites de fraie pendant la période de reproduction			La turbidité (mise en suspension ou eutrophisation) est un facteur influençant négativement le développement et les chances de survie des alevins dans la frayère
Aménagement et entretien du cours d'eau			Evitez les aménagements empêchant la libre circulation des poissons, ou prévoir l'installation d'une passe à poisson	
Prélèvements et gestion des niveaux d'eau	Evitez les assècs des milieux favorables pour la fraie pendant la reproduction		Une gestion adaptée des niveaux d'eau peut s'avérer favorable pour les habitats de fraie et de développement des juvéniles	
Activités de gestion piscicoles		Privilégier la réhabilitation ou l'agrandissement des habitats de reproduction face aux actions de repoissonnement ou d'alevinage (élevage mal maîtrisé)		Lors de programme de renforcement de population ou d'alevinage, veiller à conserver la diversité génétique et à maintenir la valeur sélective de la population concernée
Activités agricoles		Limiter les rejets problématiques et préférer les drains végétalisés pour les cultures riveraines	La mise en place de mesures de protection des cours comme les bandes enherbées sont favorables à l'espèce	

Sources d'informations complémentaires

Fiche de l'espèce sur le site de la Liste rouge mondiale des espèces menacées

↪ <http://www.iucnredlist.org/apps/redlist/details/904>

Références du texte juridique de protection nationale

Arrêté du 8 décembre 1988 fixant la liste des espèces de poissons protégées sur l'ensemble du territoire national - Version consolidée au 22 décembre 1988

↪ <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000327373>

Arrêté du 23 avril 2008 fixant la liste des espèces de poissons et de crustacés et la granulométrie caractéristique des frayères en application de l'article R. 432-1 du code de l'environnement - Version consolidée au 09 mai 2008

↪ <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000018771291>

Bibliographie consultée

Baglinière, J.L. & Elie, P. (eds) (2000). *Les aloses (Alosa alosa et Alosa fallax spp.) - Ecologie et variabilité des populations*. INRA, Editions Quae, Paris. 275 p.

Bensettiti, F. Gaudillat, V. (coord.) (2004). 1103 - *Alosa fallax*, l'Alose feinte dans *Cahiers d'habitats Natura 2000, connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire - Tome 7 : espèces animales*. Ministère de l'Agriculture de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales, Ministère de l'écologie et du développement rural, Muséum national d'histoire naturelle. La documentation française, Paris, pp. 186-188.

Informations sur la fiche

Rédaction (octobre 2012)

PUISSAUVE Renaud – MNHN, Service du patrimoine naturel

Relecture (avril 2013)

BAGLINIERE Jean-Luc – UMR INRA, Agrocampus ESE